Axe 4: ACCOMPAGNEMENT DU GRAND AGE ET AUTONOMIE

# Préparation et distribution des médicaments dans les établissements médico-sociaux

#### **Contexte**

L'utilisation du médicament dans les établissements de santé est organisée sous forme d'un circuit transversal d'activités impliquant de multiples acteurs.

La complexité de ce processus le rend potentiellement générateur de risques avec des conséquences pouvant être de gravité extrême pour les patients.

### **Objectifs**

- Connaître le cadre réglementaire de l'administration des médicaments
- Faire le lien entre les jurisprudences et les règles de bonnes pratiques applicables sur le circuit du médicament
- Identifier les règles à respecter et les principaux risques liés aux thérapeutiques médicamenteuses
- Comprendre les étapes du circuit du médicament

# Renseignements complémentaires

Nombre de stagiaires : de 6 à 15 personnes par groupe

Coût pédagogique : financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

## **Programme**

- Le cadre réglementaire de l'administration des médicaments en établissement médico-social
- Le rôle et les notions de collaboration entre les professionnels de santé IDE as amp ash
- La sécurité, les horaires, le mode d'administration, l'identité
- Gestion des risques et circuit du médicament, comprendre la construction d'un accident. La fiche d'évènement indésirable.

Les différentes étapes du circuit :

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AVz0IOasb6gElbWUAPSv

- La prescription
- La dispensation
- La préparation
- La distribution et l'administration
- La gestion du stock et l'élimination

#### **Public**

#### Professionnels de santé exerçant en EHPAD

Exercice

2018

**Code de formation** 

**AFR 4-02** 

Nature

**AFR** 

Organisé par

**FORMASANTE** 

Durée

21 heures

**Typologie** 

**Action prioritaire (ex DPC)** 

Date et lieu

**GROUPE 1** 

Du 14 mai au 15 mai 2018

Délégation ANFH Champagne-Ardenne

Le 11 juin 2018

**GROUPE 2** 

Du 11 octobre au 12 octobre 2018

Le 19 novembre 2018